RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE TOURS FRANCOIS RABELAIS ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

GRADE DE MASTER

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.642-1 Vu le décret nº 62-35 du 16 janvier 1962 modifié, ensemble l'arrêté du 3 octobre 1991 portant délégation d'attribution aux recteurs d'académie Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master, notamment son article 2, alinéa 3 Vu l'arrêté du 16 janvier 2009 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé Vu les procès verbaux du jury attestant que M. THEOPHILE GUICHE né le 11 décembre 1990 à PERTUIS (084) a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur, le Titre d'ingénieur diplômé de l' Ecole Polytechnique de l'Université de Tours spécialité Génie de l'Aménagement est délivré, au titre de l'année universitaire 2011-2012, à M. THEOPHILE GUICHE à qui est conféré le grade de master. Fait à Orléans, le 17 décembre 2012 Le Directeur Le Recteur d'Académie, Le titulaire Chancelier des universités

Loïc VAILLANT

Marie REYNIER

Christian PROUST